GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

BUREAU DU REGISTRAIRE DU QUÉBEC

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

J'atteste que le document joint à ce certificat est une copie authentique des lettres patentes (acte de correction) délivrées le 12 avril 2017 à monsieur Joseph Sauriol.

J'atteste également que ce même document est déposé aux fins d'enregistrement dans le

Libro 531

Folio 145

du registre des lettres patentes foncières du ministère de la Justice.

Montréal, le 2 mai 2017

Sous-registraire adjointe
du Québec

Me Céline Hétu

Numéro de référence : 37680-C

Québec

LETTRES PATENTES

délivrées par

Enregistré le 02 MAI 2017
Libro 531
Folio 145
Sous-registraire adjointe du Québec
(Signature)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, Monsieur Laurent Lessard, dont l'adresse est le 200, chemin Sainte-Foy, à Québec, province de Québec, G1R 4X6; lequel est représenté par monsieur Mathieu Rousseau, directeur de la Direction du développement et de l'aménagement du territoire, dûment autorisé en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* (RLRQ, c. M-14), la *Loi sur les terres agricoles du domaine de l'État* (RLRQ, c. T-7.1) et le *Règlement sur la signature de certains documents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,* (RLRQ, c. M-14, r.2)

Lequel, en vertu des articles 44 et 26 de la *Loi sur les terres agricoles du domaine de l'État* (RLRQ, c. T-7.1), procède en regard de la terre ci-après décrite à la correction des lettres patentes portant le numéro de référence **37680.**

Dans ces lettres patentes, la désignation de la terre visée, soit les lots numéros **TRENTE ET UN A (31A) ET TRENTE-DEUX B (32B), rang 11** du **cadastre officiel du canton de La Minerve, circonscription foncière de Labelle,** se lisait comme suit :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 4 janvier 1922
La partie Est du lot numéro trente-un (31) dans le douzième rang du canton de La Minerve, contenant d'après arpentage quatre-vingt-dix-huit acres.	JOSEPH SAURIOL

La désignation comporte une erreur dans le numéro de rang et dans la superficie et doit, en conséquence, être rectifiée et remplacée par celle qui apparaît ci-après :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 4 janvier 1922
La partie Est du lot numéro trente-un (31) dans le onzième rang du canton de La Minerve, contenant d'après arpentage 136,6 acres.	JOSEPH SAURIOL

La présente correction est effective à compter du quatre (4) janvier mille neuf cent vingt-deux (1922), date de la délivrance des lettres patentes ainsi corrigées.

Les autres mentions apparaissant aux lettres patentes corrigées par les présentes, spécifiant que le transfert a effet à compter de la date de la concession indiquée en regard de la terre visée, sujet aux dispositions des lois et règlements applicables, et que l'État ne se fonde sur aucun titre publié, demeurent inchangées et sont applicables en regard des présentes.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation prie l'Officier de la publicité des droits de faire porter les présentes corrections au Registre foncier du Québec, Livre foncier de la circonscription foncière de Labelle, et au Registre des mentions afférentes aux lettres patentes ainsi corrigées.

EN FOI DE QUOI, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rectifie par les présentes les présentes lettres patentes portant le numéro de référence 37680-C, à Québec, ce douzième (12^{e}) jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-sept (2017).

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Par : 

Mathieu Rousseau, directeur
Direction du développement et de
l'aménagement du territoire (DDAT)

N° réf. : 37680-C